

FORMATION – PREPARER SON EVALUATION HAS SERVICES AUTONOMIE A DOMICILE (SAD « aide » et SAAD)

L'évaluation HAS des ESSMS s'appuie sur un référentiel national composé de critères standards et de critères impératifs. Ces derniers portent sur des exigences fondamentales qui doivent être particulièrement maîtrisées par les établissements et services. Lorsqu'un critère impératif n'est pas pleinement satisfait, la structure doit engager un plan d'actions immédiat.

Pour un Service d'Aide à Domicile, la préparation à l'évaluation nécessite une lecture très opérationnelle des attendus. Les enjeux portent notamment sur le respect des droits des personnes accompagnées (dignité, intégrité, vie privée, intimité, respect des choix, croyances et opinions) mais aussi sur la prévention de la maltraitance, le traitement des plaintes et réclamations, la déclaration et l'analyse des événements indésirables, ainsi que la continuité d'activité et la gestion de crise.

Cette formation-action permet aux professionnels de comprendre les attendus essentiels de l'évaluation HAS, de s'approprier les 16 critères impératifs applicables aux SAD aide/SAAD, et de les traduire en points de vérification concrets, adaptés aux réalités de l'intervention à domicile.

Elle s'appuie sur le référentiel HAS, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles applicables, les méthodes d'évaluation (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système) ainsi que sur une lecture terrain des spécificités des services autonomie à domicile.

L'objectif est de permettre aux participants de vérifier la cohérence entre ce qui est prévu, ce qui est tracé, ce qui est pratiqué, ce qui est connu des professionnels et ce qui est réévalué lorsque la situation évolue.

Cette formation ne se substitue pas à une évaluation HAS, à un audit externe ou à une prestation de conseil individualisée.

Public cible : Professionnels en ESSMS

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours – 14 heures (modulable)

Objectifs pédagogiques :

- **Comprendre** les principes généraux de l'évaluation HAS des ESSMS et ses méthodes : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- **Identifier** les 16 critères impératifs applicables au SAD aide/SAAD
- **Traduire** ces critères en points de vigilance concrets adaptés aux interventions à domicile
- **Utiliser** une méthode de vérification croisée entre documents, dossiers usagers, pratiques professionnelles, gouvernance et réévaluation
- **Repérer** les écarts prioritaires afin de préparer les équipes à l'évaluation HAS

Objectifs opérationnels :

- **Lister** les 16 critères impératifs applicables au SAD aide/SAAD par blocs : droits fondamentaux, maltraitance, réclamations, événements indésirables, gestion de crise

MAJ le 17/07/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

- **Identifier** les preuves attendues dans les documents institutionnels, les dossiers usagers, les transmissions et les registres
- **Formuler** les questions essentielles à poser aux professionnels pour vérifier l'appropriation des attendus HAS
- **Analyser** une situation ou un dossier usager selon une logique de cohérence : ce qui est prévu, tracé, pratiqué, connu et réévalué
- Construire un plan d'actions priorisé à partir des écarts repérés

Modalités et délais d'accès :

- Recueil des attentes et besoins des participants en amont de la formation
- Test de positionnement en amont de la formation
- Un délai minimum et incompressible de 3 semaines entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Méthodes utilisées :

- Formation en présentiel (dans vos locaux)
- Groupe de 15 apprenants maximum
- Tables, chaises, vidéoprojecteur, paperboard, supports visuels
- Alternance de théorie, questionnement didactique
- Étude de cas, échanges d'expériences, mises en situation, ateliers pratiques et exercice intersession pour application des savoirs acquis
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement sera réalisé tout au long de la formation.
- Livret pédagogique stagiaire remis en fin de formation

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, jeux de rôle, études de cas, mise en situation professionnelle...)
- Evaluation de fin de formation

Inscription :

Pour toute demande, veuillez nous contacter :

- [06/84 17 53 45](tel:0684175345)
- contact@ns-conseil-formation.com

Accessibilité :

- Référent handicap **NS CONSEIL & FORMATION**
- Partenaire handicap (AGEFIPH)
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant
- [Merci de préciser vos besoins dès le premier contact](#)

Prix (coût pédagogique) :

- 2 500 € - TVA non applicable - (hors frais de déplacement et frais de restauration éventuels)
- Éligible aux financements publics

MAJ le 17/07/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation.com

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Programme général - PREPARER SON EVALUATION HAS SERVICES AUTONOMIE A DOMICILE (SAD « aide » et SAAD)

CADRE DE L'EVALUATION HAS ET SPECIFICITES DU SAAD/SAD AIDE

- Finalités de l'évaluation HAS des ESSMS
- Organisation générale du référentiel HAS
- Critères standards et critères impératifs
- Les 16 critères impératifs applicables au SAAD / SAD aide
- Méthodes d'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- Spécificités de l'évaluation en service à domicile
- Notion d'effectivité : ce qui est prévu, tracé, pratiqué, connu et réévalué

DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES ACCOMPAGNEES A DOMICILE

- Respect de la dignité et de l'intégrité de la personne accompagnée
- Respect de la vie privée et de l'intimité au domicile
- Respect des choix, croyances, opinions et habitudes de vie
- Droit à l'image et consentement à l'utilisation des photos ou vidéos
- Exercice effectif des droits : information, recours, expression de la personne
- Confidentialité et protection des informations personnelles
- Prévention des atteintes involontaires aux droits dans les pratiques quotidiennes

VERIFICATION CROISEE DES PREUVES ET ANALYSE DES DOSSIERS USAGERS

- Lecture opérationnelle des critères impératifs applicables au SAAD/ SAD aide
- Identification des preuves attendues dans les documents institutionnels
- Analyse des dossiers usagers : évaluation initiale, DIPEC, projet personnalisé, transmissions
- Vérification de la cohérence entre documents, dossiers, pratiques et discours professionnels
- Repérage des écarts : document absent, trace insuffisante, pratique non homogène, procédure non connue
- Réévaluation des situations et adaptation de l'accompagnement
- Construction d'une grille simple de vérification croisée

GESTION DES RISQUES : MALTRAITANCE, RECLAMATIONS ET EVENEMENTS INDESIRABLES

- Prévention et repérage des situations de maltraitance ou de violence à domicile
- Circuit d'alerte, signalement, traitement et traçabilité des situations préoccupantes
- Recueil et traitement des plaintes et réclamations, y compris orales
- Analyse collective des réclamations et mise en place d'actions correctives
- Déclaration, traitement et analyse des événements indésirables
- Culture de déclaration non punitive et retour d'expérience
- Suivi des actions correctives dans la démarche qualité

CONTINUITE D'ACTIVITE, GESTION DE CRISE ET PREPARATION DES PROFESSIONNELS

- Plan de continuité d'activité et gestion de crise en SAAD/ SAD aide
- Situations critiques : urgence au domicile, porte close, absence d'intervenant, canicule, rupture de continuité
- Priorisation des personnes accompagnées les plus vulnérables

MAJ le 17/07/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

- Communication interne et externe en situation de crise
- Préparation des professionnels aux questions d'évaluation
- Posture attendue : expliquer sa pratique, identifier les alertes, savoir où tracer
- Construction d'un plan d'actions priorisé avant l'évaluation HAS

Programme détaillé - PREPARER SON EVALUATION HAS SERVICES AUTONOMIE A DOMICILE (SAD « aide » et SAAD)

JOURNEE 1 :

COMPRENDRE LE CADRE HAS, ANALYSER LES BESOINS ET CROISER LES PREUVES

MATINEE : EVALUATION HAS EN SAAD/SAD aide : CADRE, METHODES, CRITERES IMPERATIFS ET LOGIQUE DE PREUVE - DUREE : 3H30

Objectif : Comprendre la logique de l'évaluation HAS, identifier les 16 critères impératifs applicables au SAAD et repérer les méthodes utilisées pour vérifier l'effectivité des pratiques

Chapitre 1 : Cadre HAS et critères impératifs applicables au SAAD

Finalités de l'évaluation HAS des ESSMS

Organisation générale du référentiel

Critères standards et critères impératifs

Les 16 critères impératifs applicables au SAAD

Les blocs fondamentaux (droits fondamentaux, maltraitance, plaintes et réclamations, événements indésirables, gestion de crise)

Repères complémentaires à ne pas confondre avec les critères impératifs SAAD/SAD aide (liberté d'aller et venir et circuit du médicament)

Chapitre 2 : Focus sur les méthodes HAS : comprendre ce qui sera vérifié

Accompagné traceur (partir du parcours d'une personne accompagnée, croiser son vécu, son dossier et les pratiques professionnelles et vérifier la cohérence entre besoins, attentes, accompagnement et réévaluation)

Traceur ciblé (analyser un processus ou un risque précis, vérifier notamment les droits fondamentaux, la confidentialité, les pratiques professionnelles et leur appropriation par les équipes, repérer les écarts entre ce qui est attendu et ce qui est réellement appliqué)

Audit système (vérifier l'organisation institutionnelle, analyser les procédures, registres, plans d'action, modalités de pilotage et preuves disponibles, questionner la gouvernance, la qualité, la gestion des risques et la continuité d'activité)

Articulation entre les trois méthodes (documents institutionnels, dossiers usagers, entretiens avec les professionnels, retour de la personne accompagnée lorsque possible, observation des pratiques et des preuves mobilisables)

Chapitre 3 : Logique de preuve et vérification croisée

Différence entre document disponible et pratique démontrable

Ce que l'évaluation cherche à objectiver (ce qui est évalué au domicile, ce qui est prévu, ce qui est tracé, ce qui est pratiqué, ce qui est connu des professionnels, ce qui est réévalué lorsque la situation évolue)

Repérage des ruptures de cohérence (procédure présente mais non connue, pratique réelle mais non tracée, dossier incomplet, action corrective non suivie et réévaluation absente)

Chapitre 4 : Relier les critères HAS aux réalités du domicile

Identification des points perçus comme solides

Identification des points perçus comme fragiles

Mise en lien avec les 16 critères impératifs applicables au SAAD

MAJ le 17/07/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Repérage des attentes prioritaires des participants

- **Évaluation de la séquence : analyse d'une situation concrète à domicile (repérage collectif des éléments démontrables et des points à sécuriser)**

APRES- MIDI : VISITE A DOMICILE, ANALYSE DES BESOINS, PAP ET DROITS FONDAMENTAUX - DUREE : 3H30

Objectif : Savoir relier l'analyse initiale des besoins et attentes de la personne au projet personnalisé / PAP, aux pratiques d'accompagnement et aux droits fondamentaux.

Chapitre 1 : Analyse des besoins et attentes lors de la visite à domicile

Objectifs de la visite préalable à la prise en charge

Recueil des besoins, attentes, habitudes de vie et préférences

Analyse de l'environnement : logement, accès, entourage, aidants, ressources existantes

Repérage des risques : isolement, fragilité, chute, refus, aidant épuisé, difficulté d'accès au domicile

Consentement et participation de la personne accompagnée

Chapitre 2 : Du recueil initial au PAP / projet personnalisé

Lien entre évaluation initiale, DIPEC, plan d'aide et PAP

Formalisation d'objectifs individualisés et réalistes

Transmission des informations utiles aux intervenants

Actualisation du PAP en cas de changement de situation

Risques fréquents (PAP trop générique, attentes non tracées, interventions non reliées aux besoins et absence de réévaluation)

Chapitre 3 : Droits fondamentaux au domicile

Dignité, intégrité, vie privée et intimité

Respect des choix, croyances, opinions et habitudes de vie

Droit à l'image

Exercice effectif des droits

Confidentialité des informations

Vérification croisée : ce qui est recueilli, prévu, tracé, pratiqué, connu et réévalué

- **Évaluation de la séquence : Analyse guidée d'une situation ou d'un dossier anonymisé (Identification des éléments présents, manquants ou fragiles) + Débriefing collectif sur les éléments à sécuriser**

Programme détaillé - PREPARER SON EVALUATION HAS SERVICES AUTONOMIE A DOMICILE (SAD « aide » et SAAD)

JOURNEE 2 :

GERER LES RISQUES, PREPARER LES PROFESSIONNELS ET PRIORISER LES ACTIONS

MATINEE : MALTRAITANCE, RECLAMATIONS ET EVENEMENTS INDESIRABLES : REPERER, TRACER, TRAITER, REEVALUER - DUREE : 3H30

Objectif : Identifier les attendus HAS liés à la gestion des risques et savoir les relier aux transmissions, à l'analyse des situations et à la réévaluation de l'accompagnement

Chapitre 1 : Maltraitance et situations préoccupantes

Formes de maltraitance à domicile

Signaux faibles : isolement, emprise, négligence, abus financier, pression de l'entourage, aidant épuisé

Circuit d'alerte et signalement

Protection immédiate et traçabilité

Réévaluation de la situation et adaptation éventuelle du PAP

MAJ le 17/07/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Chapitre 2 : Plaintes, réclamations et événements indésirables

Différence entre plainte, réclamation, remarque, événement indésirable et signal faible

Spécificité des réclamations orales en SAAD/SAD aide

Exemples d'événements indésirables à domicile (porte close, chute, absence d'intervenant, erreur de planning, retard avec conséquence, information non transmise, rupture de continuité...)

Déclaration, traitement, analyse collective et retour d'expérience

Suivi des actions correctives

Chapitre 4 : Questions à poser aux professionnels

Que faites-vous si vous suspectez une situation de maltraitance ?

Que faites-vous si une personne ou une famille formule une réclamation orale ?

Que déclarez-vous comme événement indésirable ?

Où tracez-vous l'information ?

Qui prévenez-vous et dans quel délai ?

Comment savez-vous qu'une action corrective a été mise en œuvre ?

Comment vérifiez-vous si la situation nécessite une réévaluation ?

Comment l'information est-elle reprise dans le dossier, le PAP et/ou les transmissions ?

- **Évaluation de la séquence : Simulation de questions-réponses avec les professionnels + analyse collective d'une situation à risque**

APRES-MIDI : CONTINUE D'ACTIVITE, PREPARATION DES EQUIPES ET PLAN D' ACTIONS - DUREE : 3H30

Objectif : Préparer les professionnels au jour de l'évaluation et construire un plan d'actions priorisé à partir des écarts repérés

Chapitre 1 : Continuité d'activité et gestion de crise

Plan de continuité d'activité et plan de gestion de crise

Situations critiques (canicule, intempéries, absence massive, panne logiciel, panne télégestion, rupture de tournée, urgence au domicile)

Priorisation des personnes accompagnées les plus vulnérables à partir de l'évaluation des besoins

Communication interne et communication externe (personnes accompagnées, proches, partenaires, autorités selon les situations)

Connaissance des consignes par les professionnels

Chapitre 2 : Préparer les professionnels aux entretiens d'évaluation

Savoir expliquer sa pratique simplement et précisément

Savoir dire où l'information est tracée

Savoir identifier qui alerter et dans quel délai

Faire le lien entre besoins identifiés, interventions prévues, pratiques réalisées et réévaluation

Expliquer comment une évolution de situation est transmise et réévaluée

Éviter les réponses floues : « on fait comme d'habitude », « on appelle quelqu'un », « je ne sais pas »

Montrer une dynamique d'amélioration sans masquer les fragilités

Chapitre 3 : Construire un plan d'actions priorisé

Identifier les écarts prioritaires (évaluation initiale incomplète, PAP générique, transmission

insuffisante, pratique non tracée, réclamation non analysée, EI non déclaré, réévaluation absente)

Définir les actions à conduire, le responsable, le délai, la preuve attendue, les modalités de suivi, la réévaluation de l'efficacité

- **Évaluation de la séquence : construction d'un mini-plan d'actions + restitution collective des priorités à sécuriser**

MAJ le 17/07/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.